

Bordeaux, le 8 septembre 2011

États généraux de l'encadrement : FO force de propositions pour les agents contractuels

Le 8 septembre, le Secrétaire général de la DGAC, Francis MASSÉ, a présidé la première réunion des États généraux des « métiers du management et de l'expertise ». FO majoritaire chez les cadres et les agents contractuels a participé activement à cette réunion de lancement des travaux sur l'encadrement à la DGAC.

Cette première réunion était consacrée à la mise au point du mandat qui sera validé lors du CTP DGAC du 20 septembre prochain.

FO, qui est à l'origine du lancement de ces États généraux, a réaffirmé sa position :

- Création d'un corps de cadres et d'experts dont le noyau dur serait constitué des deux corps IEEAC et Attachés.
- Définition des conditions d'accès à ce nouveau corps pour les personnels d'autres corps tenant des fonctions de cadre ou d'expert. **Dans ce cadre FO, seul syndicat à formuler des demandes pour les agents non titulaires, a obtenu que les agents contractuels assimilés soient intégrés au champ de réflexion.**

Le SNNA-FO, se félicite que les agents contractuels puissent pleinement être intégrés à cette réflexion sur l'encadrement et l'expertise à la DGAC. FO tient à réaffirmer son attachement à l'amélioration des conditions d'emploi et de rémunération pour l'ensemble des personnels non titulaires.

Le SNNA-FO défend au quotidien les agents contractuels :
du 18 au 20 octobre 2011
VOTEZ FO !